



ASSOCIATION FONCIERE DE GENNES <i>Nombre de membres :</i> <i>En exercice : 9</i> <i>Présents : 5</i> <i>Votants : 6</i> <i>Procurations : 1</i> <i>Date de convocation :</i> 23 février 2026 <i>Date d'affichage :</i> 10 mars 2026	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE GENNES Le six mars deux mille vingt-six , à 11 heures et 00 minutes, les membres du Bureau de l'Association Foncière, convoqués légalement, se sont réunis à la salle du Conseil municipal de la Commune de Gennes, sous la présidence de Monsieur Jean Simondon, président de l'Association Foncière Etaient présents : BEAUD Jean, DACH Roger, GENILLOUX Jean-Pierre, HUGOT Jean-Pierre, SIMONDON Jean Excusés : DDT du Doubs Procurations : GENILLOUX Philippe à GENILLOUX Jean-Pierre Absents : HIRCHI Céline, JANNIN Jean-François, CHOUFFE Jean-Claude Secrétaire : DACH Roger
---	--

Délibération AFR 260303 : Budget Primitif 2026

Sur présentation du président et après examen, le Bureau de l'Association foncière, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2026 présenté ci-dessous

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 459 €	7 618,90 €
Investissement	0 €	1 060,40 €

Le Président
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture